

Conférences « hors les murs »

Le rôle du gouverneur militaire...

Pascal PÉRAN*

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Élus,
Messieurs les officiers généraux,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Lorsque l'on a l'honneur, ce fut mon cas, d'être désigné pour occuper les fonctions prestigieuses de gouverneur militaire de Metz, au moment où l'on prend possession du poste et où l'on pénètre pour la première fois dans le hall d'entrée du palais du gouverneur, les premiers éléments patrimoniaux sur lesquels se porte le regard, ce sont ces quatre plaques de marbre où figurent les noms de mes prédécesseurs. Si j'en crois les inscriptions, je suis le 92^e gouverneur militaire français de la cité et le 39^e à résider dans cet hôtel de commandement.

Je me propose à travers cette conférence illustrée de photographies, de portraits, de gravures et d'anecdotes, de vous montrer l'évolution des attributions de ces gouverneurs. Sans doute connaissez-vous déjà les grandes lignes des propos qui vont suivre. Peut-être découvrirez-vous des aspects méconnus de notre cité dont vous avez oublié l'existence tant ils vous sont habituels ou familiers. Quant à mon rôle actuel, je pense que nombre de ses facettes vous sont méconnues.

J'aime Metz. J'ignorais tout de son histoire avant de prendre mes fonctions. Mais cette ville et ce poste m'ont fait découvrir l'histoire militaire messine à travers l'histoire de mes prédécesseurs. Je vous propose donc de parcourir avec moi 460 ans d'histoire à travers un propos qui s'articulera en

* Général de corps d'armée, Gouverneur militaire de Metz, Commandant de la Région Terre Nord-Est, Officier général de la Zone de Défense et de Sécurité Est, Officier général de la Zone de soutien de Metz, Commandant en chef des Forces françaises et éléments civils stationnés en Allemagne.

trois parties et qui ne devrait pas dépasser 45 minutes. 460 ans en 45 minutes, c'est court ; vous ne m'en voudrez pas si je dépasse d'une minute : 460 ans en 46 minutes, cela colle bien avec mon esprit cartésien. La première partie ira de 1552 à 1918 : elle s'attachera à montrer que le gouverneur avait pour rôle premier celui de l'organisation de la défense de la cité, même si, nous le verrons, ses attributions étaient beaucoup plus larges pour certains d'entre eux. La seconde nous conduira de 1918 à 2010 : elle nous montrera le rôle territorial, régional et zonal de Metz et de son gouverneur. La troisième me permettra de vous présenter mon rôle actuel en m'appuyant sur les principes sous-tendant la réforme importante que vivent en ce moment les armées.

Le gouverneur militaire et la défense de la cité 1552-1918

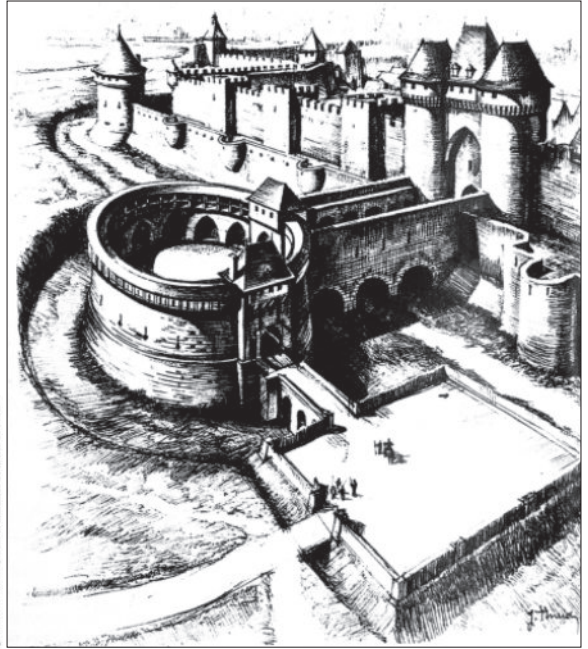
Sept villes en France ont aujourd'hui l'honneur de voir leur commandant d'armes (car c'est bien de cela dont il s'agit) porter le titre de gouverneur militaire : Paris, Lille, Metz, Nancy, Strasbourg, Lyon et Marseille. Seuls les gouverneurs de Metz et Lyon ont aujourd'hui des fonctions de même nature que les miennes et aussi étendues. Nous verrons cela dans la troisième partie. Les « quatre étoiles » de Rennes et Bordeaux ont les mêmes responsabilités que moi, sans porter le titre de gouverneur. Metz est à l'évidence la place forte la plus ancienne disposant d'un gouverneur militaire sans interruption de la création du poste à ce jour, même si, bien évidemment, cette histoire est franco-allemande ; nous en parlerons tout à l'heure.

Le poste est créé en 1552. Artus de Cossé, seigneur de Gonnor est installé par le duc de Guise lors du siège de la ville par Charles Quint. En fait, le duc de Guise conserve le commandement opérationnel des troupes (pour reprendre une expression de vocabulaire militaire moderne) et le gouverneur de Cossé était de fait placé sous les ordres du « commandeur ». On voit là apparaître une première subtilité propre aux temps de guerre et que l'on retrouvera par la suite à plusieurs reprises. J'y reviendrai.

Le duc de Guise et son gouverneur disposaient, pour défendre la cité, des murailles moyenâgeuses dont certains vestiges bien connus ont été mis en valeur le long de la Moselle et de la Seille. Le chemin des corporations nous rappelle la forme très moderne de partenariat public-privé qui existait déjà. La porte des Allemands était un système défensif très puissant. Le pont des grilles de la Basse-Seille avait pour fonction d'interdire à l'ennemi de pénétrer dans la ville par ce bras de la rivière. Quant à la tour Dex, elle nous présente encore aujourd'hui l'« artilleur de Metz », bas-relief datant de 1525 et redécouvert en 1955. La tour Camoufle, bien connue, avait une allure différente. Elle a survécu aux travaux de Cormontaigne, puis à la démolition de ses remparts pendant l'annexion. La porte Serpenoise présentait également une tout autre forme qu'aujourd'hui.

Le rôle du gouverneur militaire...

Quel était, sous l'ancien régime, le rôle exact et initial d'un gouverneur militaire ? Le gouverneur d'une place forte est chargé d'assurer sa défense. Ses attributions sont fort étendues. Il contrôle peu ou prou toutes les activités de la cité. C'est le lieutenant du roi. Il a le droit de regard sur le fonctionnement de la justice, sur les réglementations de police et ce que l'on appelle aujourd'hui les règles d'urbanisme. Son rôle politique est loin d'être négligeable. Il donne l'autorisation de convoquer les Trois États ; il désigne le Maître Échevin et les Treize. Attardons-nous un instant sur ses pouvoirs urbanistiques. Ils sont exorbitants. La défense de la cité peut imposer la destruction de quartiers (le retranchement de Guise) et de faubourgs.



■ Porte Serpenoise vers 1550.

Pendant le siège de 1552, l'abbaye royale de Saint-Arnoul (abbaye bénédictine), hors les murs, fut rasée et installée le 11 septembre 1552 (cela ne s'invente pas) en lieu et place de l'abbaye des Frères prêcheurs (abbaye dominicaine), l'actuel mess de garnison qui fut École d'artillerie et du génie de 1802 à 1870. On y trouve cette célèbre piéta découverte par hasard sur place en 1990.

Mais revenons, si vous le voulez bien, à nos gouverneurs. François de Scépeaux, maréchal de Vieilleville, tint la fonction de 1553 à 1571. On lui doit la construction de la première citadelle de Metz achevée en 1562. Dès lors, on vit apparaître un second gouverneur. Celui de la citadelle, dépendant directement du roi et non du gouverneur militaire de Metz. La garnison de la citadelle comprenait environ 400 hommes au *xvi*^e siècle. La fonction de gouverneur de la citadelle disparu au *xvii*^e siècle.

Lors de la construction de cette première citadelle, il advint un épisode particulier concernant la tour d'Enfer, pierre angulaire du siège de 1552. En partie détruite (son troisième étage fut rasé), elle se trouva de fait intégrée dans la citadelle de Vieilleville, elle-même absorbée deux siècles plus tard par celle de Cormontaigne redécouverte et préservée en 1900 à l'occasion des travaux de construction du palais du gouverneur par l'occupant de l'époque. On accède donc par mes jardins à toute une partie de l'histoire militaire,



■ Plan de Metz.

aujourd'hui souterraine, de Metz et l'on peut accéder au second étage de cette tour impressionnante de 22 mètres de diamètre.

De cette époque dite « de l'Ancien Régime », le gouverneur militaire le plus prestigieux fut sans conteste le maréchal de Belle-Isle, gouverneur de 1727 ou 1733 (selon les sources) à 1761 ou 1753 (selon les mêmes sources), le fondateur et le protecteur de la Société royale des sciences et des arts qui donna naissance à notre compagnie. De nombreuses conférences plus savantes que les miennes ont tracé son œuvre et son activité gigantesques. Je ne m'y attarderai donc pas. Je citerai néanmoins les principales :

- au plan militaire, ce sont les fortifications réalisées par Louis de Cormontaigne sur les plans de Vauban, dont il ne reste aujourd'hui comme vestige principal que la double couronne de Bellecroix et sa très belle porte permettant de découvrir cette fortification. Le magasin aux vivres est quant à lui le dernier vestige de la citadelle ;

- au plan sanitaire, c'est l'hôpital du Fort-Moselle, bâtiment qui existe encore aujourd'hui et sur lequel on trouve deux plaques étonnantes ;

- au plan urbanistique, c'est la place d'Armes entourée des quatre pouvoirs : religieux (cathédrale), civil (hôtel de ville), militaire (bâtiment du

Le rôle du gouverneur militaire...

commandant d'armes), politique et judiciaire (parlement) ;

– au plan culturel, l'édification du théâtre et la construction concomitante de l'hôtel de l'Intendance, la préfecture actuelle.

En effet, à partir du milieu du ^{xviii}e siècle, le rôle de gouverneur est allé en diminuant. Le premier intendant royal est intronisé à Metz en 1637. Quatre ans auparavant avait été créé le parlement qui entra en conflit à plusieurs reprises avec le gouverneur. Les attributions de ce dernier se limiteront progressivement à un rôle purement militaire. Les intendants quant à eux seront supprimés par le décret du 15 janvier 1790 créant les départements.



Le maréchal de Belle-Isle.
Gouverneur de Metz de 1733 à 1753.

Mais le rôle du gouverneur militaire va progressivement s'étendre hors les murs de la cité. Et le maréchal de Belle-Isle en est un parfait exemple. Je vous donne lecture (extraits) de ses titres : « M. le duc de Belle-Isle, pair et maréchal de France, gouverneur général des villes et citadelles de Metz, du pays messin et verdunois, lieutenant-général des duchés de Lorraine et de Bar, commandant en chef dans les Trois-Évêchés, la Lorraine, pays de la Sarre, frontières de Champagne et du duché du Luxembourg, et sur les côtes maritimes de l'océan depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne ». Gardons ce titre époustouflant en mémoire, nous verrons tout à l'heure que nos organisations modernes ont repris sans le savoir à un passé pas si éloigné certains découpages administratifs et fonctionnels avec lequel je ne pourrai m'empêcher de faire un parallèle.

Restons encore une minute avec le maréchal de Belle-Isle pour dire un mot sur la garnison. Elle est très importante : elle comptait en 1750 une quinzaine de bataillons d'infanterie, six escadrons, un bataillon du Royal Artillerie, soit une fourchette de 10 à 15 000 hommes au bas mot dans une cité de 30 000 âmes seulement, logeant dans 3 000 maisons tout au plus et totalement dépourvue de casernes. La première caserne de Metz date de cette époque. Elle est due à Monseigneur de Coislin, l'évêque de Metz, désireux de libérer ses fidèles de la servitude imposée par le logement de la troupe. Le gouverneur quant à lui résidait dans un hôtel de commandement situé à l'emplacement de l'actuel palais de Justice qui doit son architecture actuelle aux travaux entrepris après le passage de Louis XV dans notre cité. Ce bâtiment



■ Fort de Plappeville.

dans sa forme actuelle fut livré après la Révolution, le gouverneur n'y a jamais logé. C'est la Justice qui en bénéficia.

Avant de quitter l'ancien régime, je voudrais également citer le duc de Broglie, gouverneur de 1771 à 1790, le dernier avant la Révolution. C'est lui qui organisa le fameux souper du 8 août 1775 au cours duquel La Fayette (qui séjourna à quatre reprises au total à Metz) prit la décision de partir aider l'Amérique à conquérir son indépendance.

La Révolution supprime provisoirement les fonctions de gouverneur dans toutes les villes de France par décret du 25 février 1791. Pendant un temps, les généraux qui s'installeront par la suite à Metz sont en fait des « commandeurs », tel Kellermann parti de Metz pour Valmy. Je n'ai pas trouvé trace de l'acte rétablissant le gouverneur militaire ; mais force est de constater qu'assez rapidement un commandement territorial – celui de la 3^e division militaire (3^e DM) – puis de la 5^e – s'installe à Metz. Le dernier nom apparaissant sur cette plaque est celui du général Decaen gouverneur de la ville en 1870. Il quittera le commandement territorial de la 5^e DM pour celui opérationnel de la 4^e division du 3^e corps d'armée (3^e CA) – celui de Bazaine – et mourra le 2 septembre après avoir été blessé hors les murs le 14 août sous le fort de Grimont à la tête de sa division.

Pendant l'annexion, les gouverneurs militaires allemands, dont les noms ne figurent évidemment pas sur ces plaques de marbre, poursuivirent le rôle de défenseur de la cité, devenue allemande, sous l'impulsion des empereurs Guillaume I^{er} puis Guillaume II. Vous connaissez leurs principales réalisations militaires :

- la gare, ayant la capacité d'embarquer ou débarquer un corps d'armée de 100 000 h/jour – avec chevaux et impedimenta ;
- la poste destinée au traitement du courrier et des liaisons téléphoniques d'une garnison de plus de 30 000 hommes et accessoirement celui des civils ;
- l'hôpital de Plantières rebaptisé Legouest, relié à la gare par des souterrains ;

Le rôle du gouverneur militaire...

- les immeubles de l'intendance du boulevard de Trèves, objet actuellement d'une magnifique réhabilitation ;
- et bien entendu des casernes et deux impressionnantes ceintures de forts autour de Metz dont nos ingénieurs se sont inspirés en 1918 pour imaginer la Ligne Maginot ; la France rebaptisera ces forts en 1918 ;
- je n'oublie pas le Palais du gouverneur qu'il conviendrait en fait d'appeler l'Hôtel de commandement et dont je pourrai vous donner une explication architecturale si vous le souhaitez au moment des questions.

Une succession d'organisations territoriales 1918-2000

Général de Maud'huy (1918-1919) : premier gouverneur de l'après-Première Guerre mondiale, c'est un authentique Messin dont la famille avait opté pour la France en 1871 et s'était repliée à Amiens. Il s'installe au palais actuel en 1919. Il eut à gérer des problèmes délicats : traitement et expulsion de la population allemande, inventaire et gardiennage des dépôts militaires récupérés sur l'ennemi, organisation d'un commandement territorial calqué sur l'organisation administrative, maintien de l'ordre par mise sur pied d'une police militaire en attendant celle de la Police, contrôle des soldats allemands démobilisés, maintien de la discipline militaire dans la garnison, y compris auprès des Alliés dont certains détachements américains un peu turbulents. Le 20 février 1919, le général de Maud'huy est à la tête du « Commandement supérieur du territoire de Lorraine » (CSTL).

Général Berthelot (1919-1921) : c'est sous son mandat, le 23 novembre 1919, que le président de la République Poincaré vint à Metz remettre à la ville la croix de la Légion d'honneur.

Un autre fait marquant aura lieu le 21 août 1920 au square Boufflers : l'inauguration de la statue de La Fayette en présence des donateurs américains : « Les Chevaliers de Colomb ». Les Allemands subtiliseront la statue en 1940. Elle n'a pas été retrouvée. La statue actuelle est l'œuvre de Claude Boutin sculpteur contemporain. La légende dit que c'est également lui, le général Berthelot, qui est à l'origine de la présence de l'ours au palais.

Général de Lardemelle (1921-1929) : avec lui apparaît un premier commandement fusionné puisque ce général, autre messin d'origine dont la famille s'était repliée à Nancy en 1871, est à la tête du 6^e CA et du CSTL dont la fusion donnera naissance à la 6^e région militaire (6^e RM). La 6^e RM voit ainsi son poste de commandement (PC) se stabiliser à Metz jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Général Giraud (1936-1939) : il commandera la 6^e RM de 1936 à 1939. La garnison de Metz comptait alors des chefs qui feront parler d'eux : le gouverneur lui-même, le colonel de Lattre de Tassigny (qui commandait alors le 15.1 à la caserne Barbot, actuellement de Lattre) et le colonel de Gaulle (à la tête du 507^e régiment de chars de combat de Montigny-lès-Metz/Quartier Lizé).

Les affrontements entre Giraud et de Gaulle sont de notoriété publique. L'histoire raconte que le turbulent « colonel MOTOR » fit donner un coup à blanc accidentel par un de ses chars lors de la prise d'armes du 14 juillet 1938 ou 1939 à Chambière, semant par là le désordre parmi les cavaliers du 30^e Dragons.

Général Dody (1944-1946) : à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, il prend le titre de gouverneur militaire de Metz. Il commande alors la 21^e RM correspondant à la seule Moselle.

Cette région s'agrandira avec son successeur pour redevenir la 6^e RM couvrant l'Alsace, la Lorraine, la Champagne-Ardenne, la Bourgogne et la Franche-Comté, soit une zone de défense au sens de l'OTAN pendant la Guerre froide. De cette période, le gouverneur qui détient le record de longévité dans le poste est une figure bien connue des Messins, le général Massu, gouverneur de 1961 à 1966.

Général Biard (1975-1977) : avec lui, Metz retrouve un grand commandement fusionné : le 1^{er} CA/6^e RM. Le gouverneur cumule ses fonctions territoriales avec celle d'un commandement opérationnel.

À noter qu'un débat eut lieu lors de cette fusion. Le siège de la 6^e RM était à Metz, celui du 1^{er} CA à Nancy. Metz l'emporta du fait de son avance en matière d'équipements informatiques. Cette décision est importante : c'est elle qui est à l'origine de la présence aujourd'hui à Metz de l'officier général de la zone de défense et de sécurité (OGZDS), donc d'une préfecture de zone dont le préfet est en même temps celui de la région lorraine et du département de la Moselle. Cette organisation perdura jusqu'au 30 juin 1990, date de la dissolution du 1^{er} CA sous le mandat du général Clarke de Dromantin (1988-1990).

Général Sevrin (1990-1993) : il reprit un commandement « défusionné ». La 6^e RM devint région militaire de défense (RMD) Nord-Est (plan armées 2000) couvrant l'ancienne 6^e RM agrandie des régions Nord et Pas-de-Calais. Metz accueille le 21 septembre 1990 le PC de la 1^{re} armée (général d'armée Cot) en provenance de Strasbourg. Le général Sevrin restera gouverneur. Nous retrouvons cette dichotomie gouverneur-commandeur. Le commandement de la 1^{re} Armée fut dissous en 1993.

Le rôle du gouverneur militaire...



■ Le Palais du gouverneur.

Général Patois : la région terre Nord-Est (RTNE) étant créée en 2000, il en est le premier chef. Elle existe toujours aujourd'hui mais sa transformation est en cours. J'en serai l'un de ses derniers chefs. C'est l'objet de la troisième et dernière partie de cette conférence.

De la RTNE à la zone de soutien NE

On ne peut pas parler de mon rôle sans dire un mot sur la globalité des transformations qui touchent actuellement les armées.

Selon les grands axes du Livre blanc, c'est-à-dire l'adaptation capacitaire de notre outil, et de la Révision Générale des Politiques Publiques qui touchent tous les ministères, c'est-à-dire la réduction du format et la réduction des coûts de fonctionnement, le ministère de la Défense, vous le savez, perdra 54 000 postes sur la période 2008-2015. Ceci entraîne pour la totalité de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air, la fermeture de 82 sites et le transfert de 47 unités de tailles diverses. Une évolution des effectifs s'effectuera donc sur la même période. Il faut noter, bien entendu, la diminution des forces, mais dans le même temps, l'augmentation de la part de l'« interarméisation » du système, c'est-à-dire la mise en commun dans des structures

interarmées de fonctions qui étaient auparavant « privatives » au sein de chaque armée – armée de terre, marine et armée de l'air.

S'agissant de l'armée de terre, car en règle générale c'est la question qui m'est le plus posée, il faut bien voir aussi que cet exercice lui permet de rééquilibrer ses capacités. Celles-ci sont préservées, comme l'infanterie et le génie ; des capacités sont accrues en particulier celle du renseignement ; d'autres ont été maintenues à un juste niveau de suffisance. S'agissant toujours de l'armée de terre, en matière de format, en 2015, il lui restera 81 régiments. Si je fais un petit « chaînage historique », lorsque j'étais lieutenant et que je regardais cette 6^e grande région militaire, il y avait dans cette seule région militaire plus de régiments qu'il n'y en aura dans toute l'armée de terre de 2015. En 1995, à la veille de la professionnalisation, il y avait 140 régiments dans l'armée de terre ; en 2008, à la veille de cette réforme-ci, il y en avait 100 ; en 2015, il en restera 81.

Le positionnement des régiments de l'armée de terre en 2015 fait apparaître deux phénomènes liés et en même temps opposés : le premier est l'apparition de déserts militaires, par exemple la Normandie, le Centre de la France ; le second est la naissance de concentrations de forces, en particulier dans le Nord-Est et je sais bien que les coupes sombres apparues ici ou là peuvent avoir donné le sentiment d'un désarmement. Il n'empêche que lorsque je classe les 81 régiments de l'armée de terre par régions économiques, il y en a 10 en Lorraine et, en 2015, la Lorraine sera toujours au « topten » des régions économiques dans ce domaine. Bien plus, elle demeurera la première région des forces militaires terrestres de France.

Je suis devenu, depuis l'été dernier, l'officier général de la zone de soutien Nord Est. Je suis dans un cadre interarmées et sous l'autorité du chef d'état-major des armées (CEMA), le représentant du ministre sur tout le quart nord-est de la France, l'ancienne région terre Nord-Est. Dans ce cadre, je suis le responsable du soutien administratif général de 60 000 ressortissants du ministère de la Défense, à travers le prisme de quinze bases de défenses qui sont déjà constituées, en phase de consolidation ou en cours de constitution.

Pour exercer ces responsabilités, je dispose de deux outils. Le premier est mon état-major. Aux ordres de mon chef d'état-major, le général de Gouttes, il est installé à la caserne Clémenceau. Le second est un levier très fort : le comité directeur zonal dont j'assure la présidence. Le comité directeur zonal réunit les différents directeurs régionaux et zonaux s'occupant d'infrastructures, de la gestion des personnels civils, des réseaux, des télécommunications, des finances, de la santé, etc. Toutes ces directions stationnent à Metz : soit dans la caserne Ney, soit rue d'Asfeld, soit dans la caserne de Lattre. Sous l'autorité fonctionnelle de leur chef parisien, ces directeurs régionaux sont

Le rôle du gouverneur militaire...

placés sous mon autorité zonale, de manière à définir des priorités en matière de soutien.

Cette zone de soutien Nord-Est s'étend sur deux zones de défense voisines, la zone Nord (Lille) et la zone Est (Metz). Sur la zone de défense Est, je suis l'officier général de la zone de défense et de sécurité (OGZDS), c'est-à-dire le conseiller militaire du préfet de zone, responsable de la coordination de la défense civile et militaire en cas d'engagement des moyens militaires, et commandant de la zone de défense si ce dispositif venait à être activé par le premier ministre.

J'ai également, comme troisième responsabilité, celle de commandant en chef des forces françaises et des éléments civils stationnés en Allemagne (FFECSA). Ces forces stricto sensu ne sont pas très nombreuses ; elles comprennent essentiellement un régiment à Donaueschingen (le 110^e RI) et la partie française de l'état-major de la brigade franco-allemande (EMBFA) et de son bataillon de soutien à Müllheim. Toutefois, si on prend la totalité des isolés expatriés en Allemagne et leurs familles, qui sont sous le statut particulier des FFECSA, il y a un ensemble d'environ 4000 personnes que nous administrons à partir de Metz dans un certain nombre de fonctions.

Ces transformations ont pour conséquences qu'entre ma prise de fonction en octobre 2010, où j'étais le commandement de la région terre, responsable du soutien des seuls 44000 ressortissants de l'armée de terre dans le grand quart nord-est, et l'été dernier, je suis passé, sous la responsabilité du CEMA, dans un cadre interarmées, et avec les mêmes responsabilités, celui qui s'occupe d'un panel de 60000 ressortissants militaires et civils du ministère de la Défense. La réforme n'étant pas terminée, le panel diminuera au niveau de 57000 en 2015. Ce que je souhaite montrer par là c'est, d'une part, que Metz est et reste un chef-lieu militaire important qui rayonne sur tout le grand quart nord-est de la France et que, d'autre part, mes attributions ont augmenté et non pas diminué.

Conclusion

Dans cette conférence, j'ai souhaité vous montrer que :

- le rôle du gouverneur militaire de Metz (titre aujourd'hui plus honorifique qu'hier mais ô combien toujours aussi prestigieux) a vu son rôle progressivement s'étendre hors de la cité ;
- Metz est aujourd'hui plus qu'hier un véritable chef-lieu militaire rayonnant sur tout le quart nord-est de la France ;
- je suis très attaché, à titre personnel, à cette ville et à son passé militaire.

Pour finir, je souhaite adresser des remerciements appuyés à :

– M. Dominique Gros, maire de Metz, qui m'a remis le jour de mon arrivée le « René Bour/Histoire de Metz », qui m'a beaucoup appris sur l'histoire de la ville ;

– M. Christian Jouffroy, président de l'Académie, pour m'avoir proposé ce poste de membre d'honneur et m'avoir permis de m'exprimer ce soir devant vous ;

– M. le général Pierre Denis dont les ouvrages m'ont permis de documenter mon propos ;

– M. le général Baillif (gouverneur 1957-1959), autre membre d'honneur de votre compagnie, dont le discours d'investiture m'a également permis de mieux appréhender l'histoire militaire messine ;

– l'association Lorraine-États-Unis, dont une de ses publications relatant le « Souper de Metz », a également contribué à l'élaboration de cette conférence ;

– M. Silesi qui a su m'entraîner sur les chemins de la mémoire messine ;

– et pour terminer l'Association pour la Découverte de la Fortification Messine (ADFM), notamment M. Kesse et le major (ER) Decker, ainsi que toutes les associations qui œuvrent à la mise en valeur de ce patrimoine et à sa conservation, et qui m'ont également permis d'utiliser certaines de leurs publications. ■